

Commission de la recherche du conseil académique Séance plénière 6 juin 2024

Relevé de décisions

ORDRE DU JOUR

- 1- Election du vice-président en charge de la recherche
- 2- Questions diverses

Annexe

Annexe 1 : Liste d'émargement

Annexe 2 : Profession de foi d'Hervé Courtois

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte conformément aux dispositions statutaires par le doyen d'âge de la commission de la recherche, Monsieur Pascal Perrier.

Conformément à l'article 26 des statuts de l'UGA, la commission de la recherche procède, sur proposition du Président de l'Université Grenoble Alpes, à l'élection du vice-président en charge de la recherche ;

Hervé Courtois présente son programme. Il est invité à répondre aux questions des conseillers.

Anne Milet : quels sont pour vous les plus grands défis en recherche au niveau national et international en dehors de la transition écologique ?

Hervé Courtois: l'UGA s'est beaucoup renforcée dans sa contribution aux grands projets de recherche au niveau national. Aujourd'hui l'UGA est très visible et impliquée dans ces projets. C'est un point que nous devons consolider pour que l'UGA soit reconnue comme une très grande université de recherche bien que nous soyons dans une petite ville au fond des Alpes. Néanmoins, nous devons aussi veiller à ce que tous les personnels se sentent impliqués dans cette grande université. Je pense que ce n'est pas encore tout à fait le cas. Le défi principal est de réussir la combinaison d'une très bonne visibilité de notre activité scientifique de premier plan et de l'inclusivité de notre collectif de recherche.

Coriandre Vilain : je me pose la question des moyens, notamment avec la création d'un centre de recherche des humanités. Nous sommes en période de restriction budgétaire avec des gels de postes. Comment pensez-vous mener une politique de recherche ambitieuse avec un budget restreint ?

Hervé Courtois : des postes sont gelés durant 2 années, puis rouverts ultérieurement pour ne pas bloquer la dynamique de recherche au sein des équipes. On entend que le Ministère a perdu 900 millions d'euros. A priori, il n'y a pas de risque de réduction de la subvention pour charge de service public de l'UGA. Comment concevoir quelque chose de nouveau ? Pour l'instant, une grande partie du budget IdEx pour sa partie recherche est allouée aux CDP (14 millions d'euros sur 5 ans). Les CDP ont été un très grand succès et nous ont beaucoup aidés, notamment dans le champ des PEPR. Si un budget PEPR arrive en national, il est probable que nous n'ayons plus besoin de soutenir les CDP sur le même sujet. Si je prends l'exemple du PEPR RISK issu d'un CDP, nous devrons poursuivre notre soutien aux actions SHS qui ne sont pas très bien servies au niveau national, par contre de l'argent sera libéré sur les autres activités. D'autres CDP, le Quantique par exemple, devenu un LabEx par recomposition de plusieurs LabEx à budget constant, permet de libérer de l'argent. D'une part, j'envisage de répartir une partie du budget CDP vers ce centre international des humanités, d'autre part, nous devons essayer de trouver des moyens à l'extérieur. Il y a actuellement un appel SHS, une première réponse a été faite. Nous pouvons espérer que des financements arriveront par cet appel.

Cédric Clastres : les actions mises en place pour les SHS dans la mandature précédente vont se poursuivre. Comment voyez-vous le développement des recherches en SHS ? Comment voyez-vous l'articulation entre le VP recherche et la VP recherche en SHS ?

Hervé Courtois : Julie Sorba et moi discutons depuis longtemps, notamment lorsque nous préparions la précédente campagne. Il n'y a qu'une seule stratégie recherche. J'ai envie de considérer et soutenir les SHS comme les autres sciences. Pour autant, notamment au niveau des CDP et LabEx, nous avons voulu soutenir les SHS de façon très marquée et nous l'avons fait. La plateforme MaCl est assez extraordinaire, peut être encore sous-exploitée, mais nous avançons. Il nous reste des activités qui ne rentrent pas dans ces cases-là, d'où l'idée de créer un centre international des humanités. Nous sommes cohérents, nous ne séparons pas les SHS. Nous avons la même stratégie pour toutes les disciplines mais pour chaque action que nous prenons nous devons adapter aux besoins et spécificités. Les thèses sont un cas particulier de soutien des SHS. Il y a une pression nationale pour réduire leur durée mais nous sommes conscients que nous n'arriverons sans doute pas à respecter les 3 ans. Il y a également davantage de thèses non financées en SHS. Nous avons proposé des allocations

supplémentaires et des financements simplifiés comme le passage des postes d'ATER réduits à des demi ATER avec un demi service pour un traitement équivalent à environ 75% d'un ATER à taux plein. Cela représente une dépense supplémentaire que nous supportons sur le budget recherche pour libérer du temps de recherche. J'ai entendu pas mal de réticences sur cette action au moment de son lancement et je suis satisfait d'entendre aujourd'hui des collègues des UFR que de nombreux doctorants demandent des postes de 1/2 ATER et ne veulent plus entendre parler des ATER.

Gaëlle Dechamp : je suis en SHS avec un focus recherche en entreprenariat. Comment s'articule le Pépite Ozer, qui est en position de présidence flottante, avec les initiatives recherche, notamment le PUI que l'UGA vient d'obtenir ? Pourquoi ce flottement à la tête de Pépite Ozer depuis tout ce temps ?

Hervé Courtois : je n'ai pas été en charge du suivi de Pépite Ozer et ne saurai répondre précisément sur le sujet. La question de l'entreprenariat étudiant est essentielle et doit faire partie intégrante du PUI. Ce dispositif évolue nécessairement. Nous devons veiller à ne pas rajouter des strates sans considérer ce qui a été fait auparavant et comment les actions antérieures peuvent s'intégrer.

Gaëlle Dechamp : y a-t-il eu des initiatives recherche ?

Hervé Courtois : sur l'innovation nous avons beaucoup travaillé sur les sujets maturation-prématuration avec Gaëlle Calvary, en forte coordination avec d'autres universités et organismes. Nous avons recueilli beaucoup de succès sur ces appels. Le PUI est un enjeu majeur. Il a été lancé. L'entreprenariat étudiant doit faire partie de cette dynamique-là.

Moïra Courseaux : vous avez mentionné à plusieurs reprises les doctorants et doctorantes. Chaque année les doctorantes et doctorants doivent obtenir l'autorisation de leur Comité de suivi individuel (CSI) afin de pouvoir se réinscrire en doctorat l'année suivante. Le CSI est prévu comme un dispositif d'accompagnement de ces personnes et du bon déroulement de la thèse (arrêté de 2022), mais dans les faits, il est très souvent utilisé comme un dispositif d'évaluation de ces personnes ce qui fait peser une forte pression. Des membres du CSI sont rarement indépendants de la direction de thèse. Quand il y a un problème relationnel entre la doctorante ou le doctorant et ses encadrants, le CSI est utilisé comme un outil de licenciement. Quelle est votre position par rapport à ces faits et quel est pour vous le rôle du CSI ?

Hervé Courtois : le rôle du CSI est de faire un suivi, c'est-à-dire un point d'étape commun entre un doctorant ou une doctorante et l'encadrant, avec l'appui de personnalités extérieures. Je suis parfaitement d'accord avec le fait que la composition de CSI est parfois problématique, avec des membres qui ont des relations plus ou moins proches des encadrants. La raison, bien que non satisfaisante, est que les doctorants n'ont pas forcément connaissance de personnes qu'ils pourraient convier à participer au CSI. Il faudrait être plus attentif et peut être établir des règles sur la composition des CSI. Les doctorants ne doivent pas se sentir jugés. Un travail a déjà été initié sur le sujet, j'en avais discuté avec la direction du CED. Je suis d'accord et prêt pour relancer ce travail et réfléchir à des solutions pour composer des CSI en s'assurant qu'ils soient vraiment indépendants. C'est un bon sujet qu'il faut approfondir. Nous devons veiller à prendre en compte le fait qu'il n'est peut-être pas toujours traité de la même facon par les différentes écoles doctorales.

Henda Djeridi : le rapport du GIEC pointe les technologies digitales concernant l'impact sur l'écologie. Nous avons l'institut MIAI. L'université a obtenu un très bon investissement de 60 millions d'euros pour le développement de l'IA. Quelle est la proportion des recherches, brevets, start-up ayant pris en compte l'impact sur l'écologie et qui se sont engagés à une réduction des émissions à effet de serre dans ce développement de l'IA ?

Hervé Courtois : c'est un vrai sujet. MIAI s'en occupe déjà. Ses recherches ne doivent pas être orientées vers toujours plus de puissance et veiller à être économes en matière de ressources de calcul et in fine de gaz à effet de serre. Je pense que la direction actuelle y est attentive. Lorsque je parlais d'inclure comme critère un indicateur d'impact environnemental et de gaz à effet de serre dans tous nos projets internes, l'IA doit suivre la même logique. Si on regarde ce qui est fait au niveau des plateformes, nous sommes attentifs à regrouper nos serveurs de données et de calcul. L'idée est de réduire le PUE c'est-à-dire le rapport entre la puissance réellement consommée et la puissance effective de calcul. Nous y accordons de l'importance ; c'est un problème environnemental, économique et de soutenabilité.

Coriandre Vilain : je me posais la question des conséquences du rapport Gillet et de la restructuration du CNRS avec le changement de transfert financier entre le CNRS et les différentes universités. Comment l'intégrez-vous dans votre projet sur le prochain mandat ? Dans la perspective où l'accord Gillet serait adopté, pourriez-vous nous en dire plus sur notre devenir ?

Hervé Courtois : il y a deux sujets : la gestion financière dans les UR et la simplification. Pour l'instant des propositions ont été faites, mais rien n'est encore dit venant du Ministère sur le fait que les universités vont récupérer la gestion financière. Le CNRS anticipe en disant qu'il ne va plus mettre de ressources en BapJ, que ce soit en gestion financière ou RH, dans les UR dont il n'aura plus la gestion, ce qui représente une vraie difficulté. J'espère que le Ministère va clarifier ce point pour que les organismes précisent leur stratégie et que nous puissions mettre les moyens nécessaires le cas échéant, en espérant une compensation du Ministère ou des frais de gestion suffisants. Nous attendons des précisions sur cette question, nous y réfléchissons, et nous essayons de nous préparer aux éventualités.

L'autre sujet du rapport Gillet concerne la simplification de la gestion. Nous avons mis en place un comité des utilisateurs (directions d'unités, enseignants-chercheurs, chercheurs, responsables administratifs et financiers) pour faire des propositions de simplification. Ces sujets ont été repris par grandes spécialités par des groupes experts avec des personnels de la DGD RIV pour l'UGA, de la DRIVE pour Grenoble INP-UGA, des services de la DR11 etc. Ces groupes experts ont commencé à nous faire des propositions. On en était à des propositions d'arbitrage au niveau de la Présidence. Ce sujet est à reprendre. On pourra vous faire une présentation du mécanisme et vous convier à des réunions si cela vous intéresse.

La dernière évolution qui s'inscrit dans la suite du rapport Gillet concerne les agences de programmes. Les organismes sont aussi des agences de programmes sur des grands champs disciplinaires. Pour l'instant, les agences sont plus un regroupement de PEPR mais d'ici quelques temps, elles pourront avoir leur propres stratégies et démarches. Nous avons des contacts avec certains directeurs et directrices d'agences de programmes. Les PEPR sont partis pour 4, 5 ans, parfois plus, certains PEPR ont démarré il y a un an. Il faut préparer l'après, ce sera dans 3 ans. Nous devons rester très attentifs, suivre l'actualité, garder le contact. L'implication que nous avons aujourd'hui dans les PEPR est sans doute l'implication que nous aurons demain dans les agences de programmes et pour l'instant nous sommes bien placés.

Benoit Rey: je reviens sur le rapport du GIEC. Il y a 2 ans, on nous avait annoncé dans ce conseil le lancement en fin d'année d'une étude pour qualifier les technologies transférables, projet de changement climatique auquel nous pourrions concourir. J'aimerais savoir si cela avait avancé car nous n'en avons plus entendu parler.

Hervé Courtois : ce que j'ai proposé comme point d'action sur la transformation écologique doit inclure cela. Dans le conseil de la transition que j'ai mentionné, il faut qu'il y ait des

discussions sur les méthodologies de recherche, sur les activités que nous pourrions vouloir mettre en avant. L'annonce faite il y a 2 ans répondait à une question qui portait sur l'innovation. Nous n'avions pas encore les outils ni le temps. Sur l'innovation, nous avons été pris dans l'avalanche prémat-mat puis PUI. Nous avons été complètement focalisés là-dessus.

Benoît Rey : le problème est le hiatus entre ce que l'on nous dit et ce qui ne se passe pas.

Hervé Courtois : c'est un problème compliqué. Nous n'avons pas pu tenir cette promesse. Nous avons fait plein d'autres choses dans le périmètre de l'innovation sur les appels prématmat et le PUI.

Gwenaël Delaval : un gros poste d'émission de gaz à effet de serre à l'université concerne les missions de voyage à l'étranger, dans beaucoup de domaines comme l'informatique, la physique, pour se rendre aux conférences. Pour réduire drastiquement ces émissions, il faudrait collectivement publier moins et réduire nos activités de recherche globalement. Le problème est qu'une grande partie de l'évaluation de la recherche aujourd'hui se base sur la bibliométrie, la quantité de publications. Quelle politique de recherche pouvez-vous mettre en place pour permettre aux chercheurs et chercheuses de répondre aux objectifs de réduction globale d'émission de gaz à effet de serre sans mettre leur carrière en difficulté et en particulier sans mettre en danger les plus précaires de la recherche ?

Hervé Courtois : il n'y a pas de réponse qui vaille pour toutes les disciplines. En informatique et microélectronique, les conférences ont une importance vitale. En physique pas autant. Soyons prudents à l'application de règles. Faisons attention aussi aux plus jeunes qui ont besoin de se faire un réseau alors qu'il est déjà existant pour les anciens. On ne peut pas définir des normes identiques pour toutes les disciplines. C'est une question centrale. Ce doit être discuté, par exemple dans le conseil évoqué précédemment, en écoutant les différentes communautés pour aboutir à quelque chose.

Gwenaël Delaval: vous êtes d'accord sur l'objectif global de publier mieux mais moins?

Hervé Courtois : vous semblez faire une équivalence entre publier et les déplacements en avion, ce qui n'est pas toujours le cas. Si dans certains domaines, publier implique des voyages en avion, il va falloir essayer de réduire. Peut-être que ce domaine-là consommera davantage qu'un autre. On peut penser aux possibilités de conférences hybrides (je ne sais pas si cela fonctionne vraiment), opérer les expériences à distance (cela se développe et il faut l'encourager) et peut-être essayer de regrouper les voyages. De nouvelles actions seront possibles une fois que nous aurons établi des règles.

Jérémie Klein: dans un contexte de forte mobilisation des étudiants en soutien au peuple palestinien, auxquels l'UGA n'échappe pas avec des revendications notamment sur l'arrêt du partenariat avec l'université de Ben Gourion, j'aimerais connaître votre vision sur la politique des partenariats internationaux et sur le lien entre monde de la recherche et armement qui peut exister.

Hervé Courtois : la question concernant l'armée est ce que l'on en fait. Sur la question des partenariats, je comprends le malaise. Il me semble avoir entendu parler d'un dossier mais je ne sais pas s'il y a une thèse en cours. Aujourd'hui, je ne signerais pas. Je compte me renseigner sur le contenu de ce partenariat. Si cela concerne une thèse en cours, je ne pourrai pas l'arrêter mais il ne faudrait pas que la question de prolonger le projet se pose, ce ne serait pas possible. C'est très personnel.

Jocelyn Chanussot : si je regarde la recherche à l'UGA depuis 9 ans, on a traversé pas mal de turbulences et la situation aujourd'hui est très clivante. Pour moi, à l'UGA on a un avenir en commun, quelque chose à bâtir ensemble y compris dans cette commission et je pense même que l'on doit donner l'exemple. Comment envisages-tu de gérer cela ?

Hervé Courtois : je voudrais reprendre la méthode du 1er mandat et l'amplifier. Par exemple, durant la campagne j'ai entendu d'un côté : « IRGA, c'est trop compliqué, on fait des dossiers sans arrêt, pour 20k€, c'est trop de temps, cela ne sert à rien, autant donner l'argent directement » et d'un autre côté : « IRGA c'est formidable, j'ai pu avoir mon premier projet financé, j'ai recruté ma première doctorante, je suis super content ». Que puis-je faire de cela ? Il faut absolument qu'on en discute ici. Je propose de former un groupe de travail de la CR qui fera des propositions sur IRGA. Est-ce que l'on maintient l'appel ? On le simplifie ou on le complexifie ? Avons-nous une autre proposition ? Honnêtement, je n'ai pas vraiment d'avis, j'ai quelques repères. IRGA c'est très bien pour l'émergence, les nouvelles idées, les nouveaux arrivants qui ont besoin d'un peu plus que la dotation de 10k€ à leur arrivée. C'est très bien géré par les pôles mais c'est un peu lourd, effectivement. J'aimerais bien connaitre votre avis, après discussion et échange avec la communauté et les pôles. Les moyens sont là, qu'en faiton ? C'est seulement un sujet. Selon le nombre de sujets à traiter, on peut envisager de former plusieurs GT en parallèle qui auraient leur propre animation. Les précédents élus de la CR ont animé un GT. Ensuite, on en discute en CR de manière plus efficace. Cette méthode peut être élargie à d'autres sujets. Il s'agit d'un travail collectif de la CR qui doit échanger avec les communautés.

Nassira Boudjada : nous travaillons tous les deux dans un laboratoire qui est ZRR (zone à régime restrictif). Cette idée de visibilité de l'université pour attirer des personnes de l'extérieur. Comment vois-tu l'usage de ce contrôle ?

Hervé Courtois: la ZRR est une plaie. On n'a malheureusement pas beaucoup de leviers d'action. Cela remonte au FSD de l'établissement. Le DGS de l'UGA n'a pas les mains libres car il doit rendre compte au Ministère. Quand il y a un cadre compliqué, la décision n'est pas prise au niveau local mais au niveau du Ministère. Le FSD du CNRS pour l'Institut Néel prend aussi ses décisions de manière indépendante sous l'égide du Ministère. Il faut être très professionnel sur la préparation des dossiers. Un travail d'amélioration de la qualité des dossiers doit être envisagé. Nous devons être prêts à proposer d'autres options aux doctorants que nous sommes obligés de refuser. Je suis prêt à travailler sur ce sujet, mais gardons à l'esprit que c'est un sujet sur lequel nous n'avons pas la main. Je suis en soutien complet aux directions d'unités. Nous devons être à l'écoute et essayer de les aider.

L'échange avec les conseiller est clos.

Hervé Courtois conclut : je vous ai présenté mon parcours, mon projet, mes engagements, mes propositions en termes de gouvernance, de transformation écologique. Je vous prie de bien vouloir vous prononcer par rapport à cela. Cette décision est à prendre aujourd'hui. Soyez sûr que si vous me donnez votre confiance, je serai pleinement engagé pour soutenir tous les acteurs de l'UGA. Je vous remercie.

Les conseillers sont invités à se présenter pour procéder au vote à bulletin secret (avec passage par l'isoloir).

Au premier tour de scrutin, la majorité requise est la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la recherche du conseil académique.

Résultat du 1er tour de srutin :

Membres en exercice	46
Membres présents	30
Membres représentés	16
Nombre de votants	46
Voix favorables	20
Voix défavorables	26
Abstention	0

La proposition soumise n'ayant pas obtenu la majorité absolue des membres présents ou représentés de la commission de la recherche du conseil académique, un second tour de scrutin est effectué.

Au second tour, la majorité requise est la majorité absolue des suffrages exprimés.

Laure Vignal donne procuration à Coriandre Vilain.

Résultat du second tour de scrutin :

Membres en exercice	46
Membres présents	29
Membres représentés	17
Nombre de votants	46
Voix favorables	20
Voix défavorables	26
Abstention	0

Au regard des votes, la proposition de candidature de Monsieur Hervé Courtois aux fonctions de vice-président en charge de la recherche est rejetée.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée.

Liste d'émargement CR du jeudi 6 juin 2024 après-midi

NOM et Prénom	Retour mail	Signature	Procuration	Signature
BASTIN-HAMMOU Malika	Excusée		Jocelyn Chanussot	
BEAULANDE-BARRAUD Véronique	Présente	A Ro		
3OUILLET Laurence	Présente	3		
CHANUSSOT Jocelyn	Présent	18		
CLASTRES Cédric	Présent	CG		
DESCHAMPS Bérangère	Présente	18/1		
DJERIDI Henda		denun		
DUBOC Carole	Excusée		Cédric Clastres	07.
GALLAY Thierry	Excusé		Patrice Morand	m
KERFA Sonia	Excusée		Pascal Perrier	8
MILET Anne	Présente	A TOUR		
MORAND Patrice	Présence à confirmer	and		
PARMENTIER Guy	Excusé		Henda Djeridi	dommy
PERRIER Pascal	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	d		N/A
TOURANCHEAU Bernard	Excusé		Véronique Beaulande-Barraud	

NOM et Prénom	Retour mail	Signature	Procuration	Signature
BOUDJADA Nassira	Présente	#		
BRUN-WAUTHIER Anne-Sophie	Présente	Am		
DECHAMP Gaëlle	Présente	9		
DELAVAL Gwenaël	Présence à confirmer	and.		
DEMEILLIEZ Marie	Présente	n) eno		, ()
DEVYVER Baptiste	Excusé		Anne Milet	THE
EVSTRATOV Alexey			Wassira Dady'ada	#
GALLOT-LAVALLEE Olivier	Présent	X		1
LANGER Max	Présent	wef		
ORSINI Sarah	Excusée		Gwenaël Delaval	Med
ROME Claire	Excusée		Olivier Gallot-Lavallée	801
SADOUX Stéphane	Présence à confirmer	\$		
SPANO Monika	Présente	Spun.		
TUBBS Emily	Excusée	4	Anne-Sophie Brun	Tm,
VANHAVERBEKE Cécile	Présente		3	, ,

Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques (5)				
NOM et Prénom	Retour mail	Signature	Procuration	Signature
GERBAUD Sophie	Excusée		Bérangère Deschamps	BK
LERAT Hervé	Présent	M		,
REY Benoît	-	→		
VIGNAL Laure	7	Highest		
VILAIN Coriandre		all		

	Doctorants (6)			
NOM et Prénom	Retour mail	Signature	Procuration	Signature
CHAMSI Yassine Suppléant : ABADIE Théo	YC : excusé TA : présent	M		
COURSEAUX Moïra Suppéante : HENON Hélène	MC : présence à confirmer	#		
KLEIN Jérémie Suppléant : JONCOURT Pierre	JK : présent	Heir		
PAUL-TRAVERSAZ Manon Suppléant : FABRY Iris	MPT : présente	MPT		
PERROT Manolis Suppléant : BAI Paul	MP : excusé		Moïra Courseaux	6
SAILLET Angélique Suppléante : PENNERA Lorraine	AS : excusée		Jérémie Klein	Hu

	Personnalités extérieures (5)			
NOM et Prénom	Retour mail	Signature	Procuration	Signature
BORDAS Christian Suppléant : FIGADERE Bruno CNRS	CB : présent	Bull		
PREJBEANU Ioan-Lucian Suppléant : CHANDEZON Frédéric CEA	IL P : présent	1		
SORRENTINO Monique Suppléante : DUCKI Camille CHUGA	CD : excusée		Cécile Vanhaveberke	
BOULLE Laetitia	Présente	45		V
MAGNANI Emanuela	Excusée	/	Marie Demeilliez	11 Delle



Candidature à la Vice-Présidence Recherche et Innovation de l'Université Grenoble Alpes

Commission de la recherche du 6 juin 2024 Hervé COURTOIS

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission de la recherche,

Je me présente devant vous comme candidat Vice-Président Recherche et Innovation de l'Université Grenoble Alpes. J'ai déjà assumé cette mission de début 2020 à fin 2023. Auparavant, mon parcours m'y avait préparé avec des responsabilités collectives variées qui me permettent aujourd'hui de bien connaître le site Grenoble Alpes : responsable d'équipe, directeur adjoint puis directeur d'une unité de recherche conséquente, l'institut Néel, directeur du pôle de recherche *Physique*, *ingénierie*, *matériaux* (PEM). J'ai également été membre élu du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes de 2016 à 2019.

Ma motivation est d'œuvrer à l'avancée de la connaissance scientifique et technologique à l'Université Grenoble Alpes. Ma démarche peut se décliner selon quatre grands engagements :

- Soutenir une recherche de haut niveau, disciplinaire comme interdisciplinaire,
- Accompagner l'activité des doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs dans nos unités de recherche,
- Positionner l'UGA comme un acteur majeur de recherche à l'échelle locale, nationale et internationale,
- Renforcer nos actions en faveur de la science ouverte.

Ces engagements sont déclinés en actions dans la fiche programmatique *Recherche et Innovation* attachée à la fin de ce courrier.

Les unités de recherche rassemblent les forces vives de la recherche à l'Université Grenoble Alpes et forment également la brique de base de sa structuration. J'aurai un dialogue direct avec les directions de ces unités et serai à l'écoute de leurs besoins spécifiques et de leurs attentes. Je m'engage également à visiter les laboratoires pour écouter et prendre en compte les besoins des communautés.

Je désire travailler avec les directions des pôles de façon rapprochée. Un nouveau bureau recherche sera formé qui réunira les directrices et directeurs de pôle. Je proposerai que le vice-président recherche de Grenoble INP — UGA soit élu vice-président ou vice-président adjoint en charge de la recherche en ingénierie. En sciences humaines et sociales (pôles SHS et PSS), je travaillerai avec Julie Sorba (sciences du langage, Lidilem) qui est proposée comme vice-présidente en charge de la recherche en sciences humaines et sociales. Je collaborerai avec Mircea Polosan (neurosciences, GIN) qui est proposé comme vice-président santé. Ces collègues feront partie du bureau recherche.

Le travail de la vice-présidence recherche impliquera les représentants des composantes académiques et des établissements-composantes, dans le respect des prérogatives de chacun. Je mènerai un dialogue suivi avec les organismes nationaux de recherche afin que nos efforts soient mieux concertés et conjugués. Ce travail collectif sera mené en vice-présidence recherche et innovation élargie. Les grands instruments européens de recherche du site seront également impliqués, de même que le collège doctoral.

Par ma propre expérience en recherche incluant la coordination de projets européens, je suis convaincu que la recherche est par nature une activité internationale. Par conséquent, la vice-présidence relations internationales sera étroitement associée à nos travaux pour le renforcement de nos actions de recherche à l'international.

La Commission Recherche sera ainsi le lieu central de discussion de la stratégie recherche de l'Université Grenoble Alpes. Je m'engage à lui soumettre l'ensemble de nos initiatives et appels à projets. Un groupe de travail sera formé qui discutera, entre autres, de ces sujets en amont des séances de la CR. Ce groupe pourra consulter l'ensemble des acteurs, notamment dans les pôles de recherche. Il pourra discuter de l'équilibre que nous devons maintenir entre appels à projets et soutien récurrent.

Saint-Martin-d'Hères, le jeudi 30 mai 2024

Hervé COURTOIS

Bref CV:

Ancien élève de l'école normale supérieure de Lyon, agrégé de physique, membre honoraire de l'Institut universitaire de France, Hervé Courtois est professeur à l'Université Grenoble Alpes, membre de l'Institut Néel et de l'UFR PhITEM. Dans le cadre de ses activités de recherche en supraconductivité mésoscopique et nano-électronique quantique, il a développé des outils de microscopie en champ proche à très basse température, travaillé à la réalisation en salle blanche de nanostructures hybrides, réalisé et analysé des expériences de transport quantique.

Hervé Courtois est co-auteur de plus de 70 publications dans des revues à comité de lecture et il a (co)encadré 18 thèses soutenues. Il a été coordinateur de trois projets européens incluant deux ITN Marie Curie.

Après avoir été directeur adjoint puis directeur de l'Institut Néel, directeur de l'école d'été ESONN, Hervé Courtois a été directeur du pôle de recherche Physique-Ingénierie-Matériaux (PEM) de 2015 à 2019. Il a été membre de la commission formation et vie universitaire de l'Université Joseph Fourier de 2011 à 2015, membre du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes de 2016 à 2019, vice-président Recherche et Innovation de l'UGA de 2020 à 2023.

Programme pour la Vice-Présidence Recherche et Innovation de l'UGA Mai 2024

1. Bilan 2020-2023 : concertation, co-construction et résultats

La stratégie recherche du mandat 2020-2023 s'est appuyée sur un travail de concertation et de co-construction avec les différents acteurs :

- les directions d'unité (DU) de recherche en réunion bimestrielle des DU ;
- les six pôles de recherche en bureau recherche élargi hebdomadaire ;
- la Commission de la Recherche du CAc dont un groupe de travail a travaillé à un meilleur accompagnement des enseignants-chercheurs et chercheurs dans leur recherche;
- les composantes académiques, les établissements-composantes et
- Les organismes nationaux de recherche (CEA, CNRS, INRAE, Inria, Inserm) en viceprésidence recherche et innovation mensuelle ;
- nos partenaires dont le CHUGA et les grands instruments européens du site;
 l'European Synchrotron Radiation Facility (ESRF), l'Institut Laue-Langevin (ILL),
 l'European Molecular Biology Laboratory (EMBL), l'Institut Radio Astronomie
 Millimétrique (IRAM), l'European Magnetic Field Laboratory (EMFL); lors de dialogues
 bilatéraux a minima annuels.

Les principaux résultats obtenus ont été de :

Donner aux unités de recherche les moyens pérennes de mener leurs recherches :

- Augmentation du budget de dotation des unités de recherche, ciblée sur les unités les moins bien dotées (en moyenne 10%);
- Création de 17 postes BIATSS en laboratoire.

Structurer les communautés de recherche et développer l'interdisciplinarité :

- Prolongation ou création de 15 LabEx pour un temps long (8 ans), avec un périmètre élargi et cohérent avec les grandes thématiques identifiées au niveau national, impliquant mieux les SHS (ex. <u>Persyval</u>, <u>ITTEM</u>);
- Refondation ou création de 14 Cross-Disciplinary Programs (CDP) pour traiter des enjeux inter-disciplinaires actuels (ex. <u>DefiCO2</u>, <u>PUNAISES?</u>, <u>PowerAlps</u>). Les CDP ont fortement contribué à construire les programmes thématiques de la graduate school (GS@UGA) et ont positionné avec force l'UGA pour les stratégies nationales d'accélération et les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR).

Accompagner les enseignants-chercheurs et chercheurs dans la recherche de moyens :

- Soutien aux initiatives locales dans le cadre des PEPR, aboutissant à des moyens supplémentaires pour les équipes UGA et à une présence remarquée à l'échelle nationale de l'UGA: co-pilotes dans 2 PEPR exploratoires (eNSEMBLE, IRIMa), partenaires dans 10, présents dans 18 sur un total de 20;
- Création de deux unités de service au sein de l'UGA pour mieux accompagner les enseignants-chercheurs et chercheurs dans leurs projets: montage et gestion de projet scientifique (RePSO@UGA), innovation et transfert (ITO@UGA);
- Incitation à déposer des demandes de CRCT notamment dans le domaine SHS, intégration pleine du complément LPR, le tout ayant amené à une augmentation du nombre de CRCT et délégations vers les organismes.

Restructurer et consolider le pôle éditorial de l'UGA dans une politique de science ouverte globale (<u>UGA Éditions</u>, <u>Centre Mersenne</u>) afin de construire un modèle original de diffusion des savoirs.

Lancer le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) FITInnovE piloté par l'UGA, très bien doté (10 M€) à l'échelle nationale et associant tous nos partenaires (organismes nationaux de recherche, CHU, grands instruments), pour intensifier et accélérer la dynamique territoriale d'innovation.

Nous avons installé une démarche globale de développement de la recherche à l'UGA qui respecte la diversité des disciplines et de leurs pratiques scientifiques. Ont ainsi été mis en place :

Un soutien spécifique aux SHS (à entendre au sens des domaines académiques sur le périmètre des deux pôles Sciences sociales (PSS) et Sciences humaines et sociales (SHS) :

- Installation de la Maison de la Création et de l'Innovation (MaCI) comme lieu-phare des SHS à l'UGA, accueillant des fellows internationaux, des chercheurs postdoctoraux et doctorants dans des plates-formes ouvertes (ex. <u>DAHU</u>, <u>DOMUS</u>);
- Attribution d'Allocations Doctorales de recherche (ADR) supplémentaires (5 en 2023) au Collège Doctoral, fléchées vers les recherches en SHS;
- Financement du surcoût de demi-ATER (10 postes transformés en 20 demis) de façon à donner de meilleures conditions aux 4e ou 5e années de thèse dans certaines disciplines;
- Financement de post-doc en SHS dans l'appel Initiatives de Recherche à Grenoble Alpes (IRGA) ; appel CDP avec un soutien affirmé aux SHS (40% des personnels SHS et tous les labos SHS impliqués dans les CDP) ;
- Alignement vers le haut de la dotation des MCF nouveaux arrivants : 10 k€ donnés à l'UGA au lieu de 5 k€ financés par le ministère.

Un accompagnement fort des activités en sciences et technologie :

- Soutien aux <u>plates-formes et équipements</u> scientifiques de l'UGA: soutien au montage des projets EquipEx+ (33 M€ à Grenoble), pilotage du contrat de plan Etat-Région (CPER) par l'UGA (20 M€ d'équipements scientifiques), nouvel appel joint avec Grenoble INP – UGA pérennisé (environ 2 M€ en 2023 comme en 2024);
- Renforcement des liens avec les grands instruments européens installés à Grenoble, en particulier avec le co-financement de 66 thèses co-supervisées ;
- Une démarche active vers les organismes nationaux de recherche et universités partenaires, notamment au sein d'<u>Udice</u>, qui a positionné l'UGA comme un acteur de premier plan dans les projets nationaux de type PEPR, Compétences et métiers d'avenir (CMA, dans le champ de la formation), maturation pré-maturation (Mat-Prémat), etc.

Un travail particulier pour la recherche en santé :

- Installation d'un dialogue stratégique régulier avec le CHUGA;
- Soutien aux projets de recherche en santé (PEPR, RHU-IHU), création d'un LabEx dispositifs médicaux, signature d'un accord de collaboration avec l'EMBL;
- Travail sur une stratégie immobilière avec comme premières étapes l'ouverture du Centre de recherche en Santé Intégrative (CReSI) et les travaux dans le bâtiment Jean Roget;

 Démarrage d'une réflexion sur l'évolution des unités de recherche en santé, menée avec les directions d'unité concernées et en lien avec les organismes nationaux de recherche.

2. Projet 2024-2027 : consolider notre modèle dans le dialogue et mieux accompagner les acteurs de la recherche à l'UGA

Nos actions se donnent pour objectif principal d'améliorer les conditions de travail des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des personnels de la recherche dans la diversité de leurs pratiques scientifiques.

Soutenir une recherche de haut niveau, disciplinaire comme interdisciplinaire :

- Installer les LabEx 2025, définir les nouveaux LabEx en biologie-chimie à la suite de l'EUR CBH;
- Créer le Centre International des Humanités pour accompagner les recherches SHS audelà des structures existantes sur le site UGA et accroître la visibilité des humanités de l'UGA à l'international;
- Poursuivre et amplifier le dialogue inter-disciplinaire, renouveler notre gamme de CDP et asseoir la signature pluridisciplinaire de l'UGA;
- Repenser la place des appels à projets recherche de l'UGA de façon à mieux positionner les soutiens accordés en complémentarité avec les autres financements disponibles;
- Faire évoluer le rôle des pôles en renforçant leur lien avec la vice-présidence recherche et innovation afin de mieux répondre aux besoins des communautés scientifiques. Les pôles de recherche seront confortés dans leurs missions d'animation scientifique et de construction de notre stratégie de recherche.

Soutenir l'activité des enseignants-chercheurs et chercheurs dans nos unités :

- Simplifier la gestion de la recherche pour tous les personnels ;
- Travailler à donner les meilleures conditions de travail à nos doctorants;
- Continuer à renforcer les équipes de personnel technique et administratif (BIATSS) dans les unités ;
- Développer nos plates-formes (en SHS avec la MaCI et la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), en biologie-santé, technologie, données et calcul, etc.), les rendre plus visibles et accessibles, les doter d'un modèle économique pérenne et respectueux des ressources;
- Renforcer la place des directions d'unité de recherche dans notre université en travaillant sur leur formation, leur délégation et la reconnaissance qui leur est donnée;
- Dans un contexte national de baisse des effectifs doctorants, renforcer la visibilité nationale et internationale de nos offres afin d'attirer davantage de candidats de haut niveau et développer la mobilité internationale de nos doctorants dans le cadre de partenariats et de projets internationaux.

Positionner l'UGA comme un acteur de recherche à l'échelle locale, nationale et internationale :

 Assumer notre rôle de chef-de-file et organiser les dialogues avec les unités de recherche;

- Soutenir de manière adaptée des thématiques-clés et les thématiques émergentes ;
- Co-piloter nos actions de recherche communes avec les organismes nationaux de recherche, les grands instruments et le CHUGA;
- Investir dans nos partenariats stratégiques internationaux, dont nos *International Research Laboratory* (IRL) à Tsukuba et Sherbrooke;
- Mieux organiser et améliorer l'accueil de chercheurs étrangers.

Renforcer nos actions en faveur de la science ouverte :

- Continuer à développer l'édition ouverte des résultats de la recherche ;
- Mieux adosser la politique données et science ouverte aux grands projets interdisciplinaires de l'UGA;
- Renforcer et faciliter le lien entre notre infrastructure de calcul intensif et de données GRICAD et les enseignants-chercheurs et chercheurs du site.